



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2009

Auneau – Le Parc Fouille préventive (2009)

Jean-Yves Noël



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37518>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Yves Noël, « Auneau – Le Parc » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 31 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37518>

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Auneau – Le Parc

Fouille préventive (2009)

Jean-Yves Noël

- 1 La fouille du site du Parc à Auneau a conduit à la découverte d'une nappe de vestiges diffus, perceptible dès la semelle des labours et jusqu'à un mètre de profondeur en moyenne. Elle est constituée de silex taillés et de tessons de céramique centimétriques et roulés. Le matériel lithique est à la fois en position primaire (niveau de sol) et secondaire (colluvionnements, remaniements agraires). Le reste du mobilier semble plus perturbé. De même, aucune organisation spatiale de ces vestiges, répartis sur plus de 1 400 m², n'est mise en évidence. L'étude technologique et typologique du mobilier en silex, issu en partie d'un épandage « en place », envisage une attribution à la deuxième partie du Néolithique moyen, avec des réserves dues à la nature du site, à l'indigence du corpus, aussi bien lithique que céramique, ainsi qu'à la contingence des comparaisons régionales.
- 2 Des faits archéologiques ont été explorés, sans qu'ils puissent être associés au mobilier. Il s'agit essentiellement des trous de poteaux. Les fosses se répartissent entre cinq unités, dont deux probablement construites et une troisième très hypothétique. Les deux dernières unités concernent l'épandage *in situ* et un foyer à pierres chauffées. Ces creusements ont fait l'objet de datations ¹⁴C, couvrent essentiellement le Néolithique moyen et le Néolithique récent, en adéquation avec ceux envisagés pour le mobilier lithique.
- 3 À l'heure actuelle, il n'est pas évident de déterminer avec précision la nature de cette occupation. Il s'agit probablement d'une aire domestique ou agropastorale, si ce n'est un habitat.

INDEX

Année de l'opération : 2009

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTthje4DDD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD6yyTwtrXN>

AUTEURS

JEAN-YVES NOËL

Conseil général d'Eure-et-Loir